



Créateurs : nous accompagnons vos projets d'entreprise
www.bde13.fr

Le billet du mois par Patrick C. Michel



Prélèvement à la source le hic !

C'est un fait, notre pays est l'un des rares au monde à ne pas être passé au prélèvement à la source.

Aussi, pour combler ce retard, la tête de l'exécutif a décidé que la réforme sera pleinement appliquée dès 2018.

Une évolution certes populaire qui permet au contribuable de verser son impôt en temps réel, ce qui évite l'impact fiscal en cas de changement de situation.

Pour autant, la mise en œuvre de cette collecte à la source soulève inquiétudes et interrogations, notamment côté employeurs.

En effet, jusqu'à présent il s'agissait d'une relation de couple entre contribuable et administration fiscale, qui dorénavant se fera à travers un ménage à trois avec un tiers payeur.

Une fois de plus ce sont les chefs d'entreprises qui seront mis à contribution, en jouant le rôle du tiers payeur ce qui est déjà le cas des cotisations sociales. De son côté Bercy assure vouloir faire une réforme le plus simple possible et dialoguer préalablement avec les entreprises..

Il n'en demeure pas moins que l'impact pour ces dernières n'est pas neutre. Tout d'abord financier, car les conseils en charge d'établir les bulletins de salaire ne pourront faire autrement que de répercuter sur leurs honoraires le coût du traitement des informations.

Ensuite juridique, car que se passera t'il en cas d'erreurs déclaratives ? Il est fort à parier que le tiers payeur soit tenu responsable à l'instar des cotisations sociales.

Enfin, lors d'une procédure de liquidation judiciaire il est évident que l'administration fiscale s'élèvera au rang des créanciers privilégiés, ce qui a une conséquence pour un grand nombre de TPE dont l'actif est souvent insuffisant pour solder le passif.

Si passer au prélèvement à la source est nécessaire, il aurait été préférable de procéder préalablement à une refonte complète de notre fiscalité.

Tableau de bord

SMIC brut mensuel au 1 ^{er} /01/16 (35H)	1 466,62€
Micro fiscal (V. services)	32 900,00 €
Micro fiscal (V. marchandises)	82 200,00 €
Limites régime simplifié imposition (RSI)	
- Achat-revente	783 000,00€
- Services	236 000,00€
Taux d'intérêt légal (2 ^{ème} S)	0,93%
Taux d'usure au 1 ^{er} T 2016	13,43 %
Taux de base bancaire	6,60 %
Plafond sécurité sociale 2016	38 616€

Barème Kilométrique

Nb de CV	< 5 000 km	5 001 à 20 000 km	> 20 000 km
3 CV	0,41 x d	(0,245 x d) + 824	0,286 x d
4 CV	0,493 x d	(0,277 x d) + 1082	0,332 x d
5 CV	0,543 x d	(0,305 x d) + 1188	0,364 x d
6 CV	0,568 x d	(0,32 x d) + 1244	0,382 x d
7 CV et +	0,595 x d	(0,337 x d) + 1288	0,401 x d

Création d'entreprises

- **Diagnostic création** (gratuit) : Permet d'apporter une 1^{ère} validation sur la faisabilité d'un projet de création, le choix du statut juridique et la faisabilité financière du projet. ★
- **Diagnostic reprise** (gratuit) : Permet d'apporter une 1^{ère} évaluation sur la faisabilité économique et la rentabilité du projet de reprise.

[Faire une demande](#)

Ateliers de Bde13

Le Bureau de Développement des Entreprises des Bouches du Rhône (Bde13) propose aux créateurs et cadres d'entreprises des ateliers individuels ou collectifs.

- Savoir lire son bilan et bâtir ses prévisions,
- Gérer la comptabilité de son entreprise
- Objectif création d'entreprise
- Réussir son auto-entreprise

[Demande d'information](#)

Info Région

Données conjoncturelles PACA

Dans le cadre d'un partenariat entre le Bde13 et la Banque de France, nous vous proposons de prendre connaissance des dernières données économiques de la région PACA. [Lire la note](#)

Traxens, la jeune pousse marseillaise qui s'impose dans les conteneurs connectés

Après CMA CGM, c'est au tour du numéro deux mondial MSC d'entrer au capital de Traxens. [Les Echos du 27/7](#)

French Tech Ticket : Belle de Mai dans les starting-blocks

Les start-up étrangères du French Tech Ticket, saison 2, ont le choix entre 41 incubateurs dont 19 en régions. Parmi eux, Belle de Mai à Marseille. [Les Echos du 10/8](#)

Financement spécial bâtiment

Lorsqu'on travaille dans le bâtiment, il n'est pas toujours simple de faire financer ses factures. Pourtant, il existe des solutions, dès lors qu'on facture sous forme de situation de travaux ou de créances fermes, tant sur des marchés publics que privés. Spécialiste de ce type de financement, le cabinet ABD propose des solutions au forfait ou classique et même pour les entreprises en création. [Plus d'info](#)

Assurance contre les impayés

Se garantir pour éviter les impayés c'est possible, grâce à l'Assurance-crédit. Cet outil d'appréciation du risque permet au dirigeant prévoyant de prendre une bonne décision de gestion en actionnant tous les leviers, afin d'éviter des impayés qui mettraient en péril la pérennité de son entreprise. [Info : www.sos-financement.com](http://www.sos-financement.com)

Financement des entreprises en PACA

Financer son projet de création ou de développement d'entreprise est réalisable, à condition de respecter un certain nombre de critères. Pour aider les dirigeants et les créateurs qui ont un besoin de trésorerie ou ont un projet d'investissement, la société aixoise d'expertise financière [Horizon Gestion Finance](#) propose « Finance Plus ». Dédié aux TPE et PME de la région, ce service a pour objectif de trouver des solutions de financement adaptées à chaque entreprise. Info : www.financement-societe.fr

Diagnostic économique pour TPE

Les entrepreneurs de TPE s'interrogent souvent sur la rentabilité de leur activité et sur les corrections à effectuer. Pour répondre à ces interrogations et trouver les solutions adaptées à chaque situation, le Bureau de Développement des Entreprises des Bouches du Rhône (BDE13) propose aux dirigeants de ces petites structures, un diagnostic financier gratuit et confidentiel.

[Demande d'information](#)

Développer son auto-entreprise

Le Bureau de Développement des Entreprises des Bouches du Rhône (Bde13) propose aux auto-entrepreneurs qui envisagent modifier leur structure, un diagnostic individuel permettant d'analyser l'impact fiscal, social et économique en cas de changement : [Plus d'infos](#)

TPE-PME : un site pour les entrepreneurs

Dédié aux dirigeants de petites entreprises, la vocation de www.tpepme.fr est d'apporter aux entrepreneurs des réponses rapides et fiables en matière de gestion, de financement et de juridique. Composé de news, d'un blog et d'un espace fiches pratiques (Mallette du dirigeant), le site internet est animé par un pôle d'expertise. [Visiter le site](#)

Gestion d'entreprises : assistance au TPE

HGF vient de mettre en place « **GESTION PLUS** », une assistance qui permet aux dirigeants de TPE et PME d'externaliser leur gestion pour se consacrer davantage à leur cœur de métier. Suivi et analyse des comptes, étude de la rentabilité, solutions financières... Ce service souple et adaptable aux contraintes et objectifs de chaque entreprise, s'adresse aux sociétés de 0 à 10 salariés. [Demande d'infos](#)

Focus

Azur Business Development : des solutions en trésorerie

On ne dira jamais assez que le retard de paiement est un facteur de risque pour les TPE et PME. Pour réduire ses besoins de trésorerie et éviter de jouer le rôle du banquier de ses clients, la société Azur Business Development propose un diagnostic gratuit et sans obligation, pour apporter les solutions adaptées à chaque entreprise [contact](#)

Actu Génér

Loi travail : l'interminable feuilleton

C'est reparti pour un tour. Nouvelle manif demain (la dernière de l'été, dit Jean-Claude Mailly, patron de FO) et deuxième examen devant l'Assemblée nationale : la loi travail revient sur le devant de la scène, et il faut l'avouer, on se force à garder les yeux ouverts et à rester concentré devant cet interminable feuilleton. [Les Echos du 4/7](#)

Après le Brexit, Londres veut baisser l'impôt pour retenir les entreprises

Le ministre britannique des Finances George Osborne affirme dans le Financial Times que le Royaume-Uni envisage de faire passer l'impôt sur les sociétés sous la barre des 15% pour mettre en place une "économie super-compétitive". [Le Figaro du 4/7](#)

Une aide exceptionnelle pour les entreprises victimes des intempéries

Un concours financier de la Direccte peut être apporté aux entreprises sinistrées pour les aider à redémarrer leur activité professionnelle. [Les Echos du 5/7](#)

Ce qui a changé le 1er juillet pour l'entreprise et le salarié

Immatriculation obligatoire des auto-entrepreneurs, inspection du travail, salaire minimum des apprentis, revenus des plateformes collaboratives, compte pénibilité, sacs plastiques... Voici 16 changements majeurs qui vous concernent. [Voir L'entreprise du 5/7](#)

Ça va mieux aussi pour nos PME

Les défaillances d'entreprises continuent de reculer en France : selon le baromètre du cabinet Altares, qui sera dévoilé demain par "Les Echos", 4.026 procédures de redressement ou de liquidation d'entreprise ont été prononcées au deuxième trimestre, soit 2,7 % de moins que l'an dernier à la même époque. [Les Echos du 6/7](#)

Retards de paiement : 57 % des dirigeants de PME et ETI concernés

Sur un an, 38 % des PME et des ETI ont été confrontées à des impayés, selon Ipsos. [Les Echos du 8/7](#)

Jes Staley (Barclays) : "Le Brexit ne modifiera pas notre stratégie"

De passage à Paris la semaine dernière, le patron de la banque britannique juge que les conséquences du Brexit resteront politiques. Et estime que la présence de gérants puissants à Londres assure à la capitale britannique un bel avenir financier. [Les Echos du 18/7](#)

Ce maquis fiscal qui pénalise les entreprises

Un rapport de la Cour des comptes, publié ce mercredi, détaille les 230 impôts et cotisations payés par les sociétés. La collecte de tous ces prélèvements coûte 5,2 milliards d'euros par an et complique la vie des patrons. [Les Echos du 20/7](#)

Le FMI revoit à la baisse la croissance mondiale après le Brexit

L'institution de Washington a revu la croissance mondiale 2016 et 2017 à la baisse de 0,1 point à 3,1 % et 3,4 %. La zone euro et le Royaume-Uni seront les principales victimes. [La Tribune du 21/7](#)

Le budget de Pôle Emploi amputé de 30 millions d'euros par l'Etat

Les administrateurs ont menacé de ne pas voter le budget rectificatif, avant d'adopter une motion critiquant le désengagement de l'Etat. [La Tribune du 27/7](#)

John Paul passe dans le giron d'AccorHotels

Le spécialiste des services de conciergerie John Paul, fondé en 2008, rejoint le groupe AccorHotels. La jeune

entreprise prévoit 60 millions d'euros de chiffre d'affaires [Les Echos du 29/7](#).

La France en croissance zéro au deuxième trimestre

Après un début d'année très dynamique, le PIB a stagné au deuxième trimestre, selon les premières estimations publiées ce matin par l'Insee. Michel Sapin ne cache pas sa déception. [Les Echos du 29/7](#)

Numérique : les PME Les PME françaises sont encore trop peu nombreuses dans la vente en ligne. Le Conseil national du numérique propose des pistes pour sensibiliser les entreprises. [Les Echos du 1/8](#)

Conjoncture : l'activité dans le bâtiment s'améliore au 2e trimestre

Le regain d'activité dans l'artisanat du bâtiment au 2e trimestre 2016 s'appuie notamment sur la reprise marquée de la construction neuve, selon la Capeb. Si la tendance est amorcée depuis quelques mois, le secteur de la rénovation est plus en difficulté. [Artisans Mag du 1/8](#)

Tourisme post-attentats : Paris souffre, les régions résistent

Les attentats ont détourné la clientèle étrangère et haut de gamme. Les Français, eux, continuent de plébisciter les gîtes et les campings. [Les Echos du 2/8](#)

La Vache qui rit et Pom'Potes bientôt réunis ?

Le groupe de fromageries Bel a annoncé lundi qu'il voulait racheter le groupe MOM pour se renforcer dans le secteur du snacking. [La Tribune du 2/8](#)

Air France: le Pdg estime que la grève a coûté "autour de 90 millions"

Frédéric Gagey a également retourné aux syndicats leurs accusations de "jusqu'au-boutisme", après la grève du personnel navigant. [La Tribune du 3/8](#)

Quand Pôle emploi fait le forcing pour la formation de 500 000 chômeurs

Un article du Canard Enchaîné publie une note interne à l'organisme dans laquelle il est demandé aux conseillers de faire le maximum pour inscrire les demandeurs d'emploi en formation. [L'entreprise du 3/8](#)

Les créations d'entreprises en hausse de + 8 % début 2016

Selon l'Insee, sur les six premiers mois de l'année 2016, le nombre d'autoentrepreneurs reste stable, celui des entreprises individuelles et des sociétés est en hausse. [Les Echos du 4/8](#)

Le trou d'Air France

En juillet, Ryanair a battu tous les records, avec une hausse de 12% des passagers transportés. Le groupe IAG (British Airways, Iberia) a affiché un trafic en progression de 6,9%. Et Air France ? La compagnie française et sa filiale Hop! ont subi un véritable trou d'air, avec un recul de 4,4% du trafic. [Les Echos du 8/8](#)

Pourquoi la France va perdre son statut de premier exportateur européen de blé tendre

En raison de la mauvaise moisson de cette année, les exportations françaises hors-Union européenne devraient baisser de 60% par rapport à 2015. [La Tribune du 10/8](#)

La loi Travail est adoptée

Validée en quasi-totalité par le Conseil constitutionnel, la loi Travail a été publiée au Journal officiel du 9 août. [Les Echos du 15/8](#)

Fort recul du taux de chômage au deuxième trimestre

Le nombre de chômeurs a diminué de 74.000 en France métropolitaine, soit une baisse de 0,3 point par rapport au premier trimestre, selon l'Insee. En France entière, le taux de chômage recule également, à 9,9%. Des taux inédits depuis quatre ans. [Le Figaro du 17/8](#)

Instagram lance sa version 'pro' en France

Avec l'essor de l'inbound marketing, Instagram, le réseau social de la photo et de la vidéo, a décidé de favoriser la communication et la relation-client directe pour les comptes créés par les entreprises. > [Lire la suite Chef d'entreprise du 18/8](#)

Sale temps pour le tourisme

Attention, secteur en danger. Le nombre de touristes étrangers en France a chuté de 7 % depuis le début de l'année, selon les chiffres communiqués aujourd'hui par le gouvernement. En cause : les attentats, bien sûr, mais aussi les intempéries et les grèves qui ont marqué le premier semestre. La chute est particulièrement forte pour Paris et l'Ile-de-France, avec une baisse des nuitées de 11,4 % dans les hôtels de la capitale, selon le président du Comité régional du Tourisme, qui demande à l'Etat la mise en place d'un "plan Orsec". [Les Echos du 23/8](#)

Artisanat et commerce de proximité : timide amélioration de la conjoncture

Si l'on ne peut pas parler de reprise, l'UPA note dans son baromètre emploi et conjoncture du deuxième trimestre 2016 que la baisse d'activité des artisans et commerçants de proximité s'est légèrement ralentie. [Chef d'entreprise du 23/8.](#)

Le numéro deux du Medef attribue le repli du chômage à la baisse des charges

Pour Geoffroy Roux de Bézieux, la baisse du chômage est une tendance de fond, rendue possible grâce au CICE, notamment. [La Tribune du 26/8](#)

19.100 chômeurs de moins en juillet

Le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité a diminué de 19.100 en juillet. Sur un an, il est en baisse de 44.100, soit -1,2%. [La Tribune du 26/8](#)

Fiscal

Des contrôles fiscaux de plus en plus durs pour les entreprises selon le Medef

55% des spécialistes de la fiscalité estiment que les conditions et les modalités de contrôle fiscal sont depuis cinq ans de plus en plus complexes et rigides, selon les résultats d'une enquête publiés par le Medef et Opinionway mardi 07 juin 2016. [Chef d'entreprise du 4/7](#)

L'impôt sur les sociétés ne baissera pas en 2017

Finalement, il n'y aura pas un début de baisse généralisée de l'impôt sur les sociétés en 2017,

contrairement à ce prévoyait initialement le "pacte de responsabilité". [La Tribune du 7/7](#)

Vers une baisse de l'impôt sur les sociétés pour les PME?

Bercy étudierait l'idée d'instituer un taux réduit d'impôt sur les sociétés à 28% (au lieu de 33,3%) pour certaines PME en 2017. [La Tribune du 4/8](#)

Social

RSI : le montant de la taxation d'office revu à la baisse

Lorsqu'un non salarié ne déclare pas ses revenus au RSI, celui-ci lui inflige une taxation d'office, laquelle est en général très élevée. Néanmoins, un décret vient de reviser à la baisse le mode de calcul de cette taxation. [Gérant de SARL du 7/7 Lire la suite](#)

L'URSSAF sanctionne un système institutionnalisé de faux auto-entrepreneurs

Dans le cadre de leur mission de contrôle, les URSSAF veillent notamment à ce que le recours au statut d'auto-entrepreneur ne masque pas une relation employeur-salarié. Une URSSAF vient ainsi d'infliger un redressement de près de 1 400 000 € à une entreprise d'enseignement et de soutien scolaire, qui, dès la création du statut d'auto-entrepreneur, en 2008, avait recruté plus de 40 % de ses formateurs dans ce nouveau statut, alors que les intéressés étaient placés dans un lien de subordination juridique permanente à l'égard de leur prétendu cocontractant. [Cass. civ., 2e ch., 7 juillet 2016, n° 15-16110 FSPB \(2e moyen\)](#)

La précarité sociale, nouveau motif interdit de discrimination

Un employeur ne peut refuser d'embaucher un candidat ni sanctionner ou licencier un salarié en se fondant sur sa vulnérabilité économique. [Les Echos du 15/7](#)

Temps de travail: ce que la loi Travail va changer pour l'entreprise et le salarié

Après le recours par Manuel Valls au 49.3, la loi Travail a été définitivement adoptée par l'Assemblée le 21 juillet. Assouplissement des 35 heures, rémunération des heures sup'... Des changements majeurs se dessinent pour le salarié et l'entreprise. [L'entreprise du 25/7](#)

Cumul emploi-retraite : des précisions apportées par les juges

Une pension de retraite, même attribuée au titre de l'incapacité au travail, peut se cumuler avec les revenus tirés d'une activité libérale. [Les Echos du 19/8](#)

Juridique

Les effets de la déclaration d'insaisissabilité en cas de liquidation judiciaire de l'entrepreneur

Un bien immobilier déclaré insaisissable ne peut pas être vendu par le liquidateur lorsque l'entrepreneur est en liquidation judiciaire. [Les Echos du 20/7](#)

Remettre les documents de fin de contrat après homologation de la rupture conventionnelle

L'employeur ne doit surtout pas remettre les documents de fin de contrat au salarié avant d'avoir confirmation que la rupture conventionnelle est homologuée par l'administration. Pour rappel, le DIRECCTE a 15 jours ouvrables pour se prononcer après avoir reçu la demande d'homologation. Passé ce délai, l'absence de décision explicite vaut homologation (c. trav. art. L. 1237-14). [FH/RF du 23/8](#)

Le statut du défenseur syndical est fixé

Chargé d'assister employeurs et salariés devant les juridictions prud'homales, le défenseur syndical est protégé contre le licenciement et bénéficie d'autorisations d'absence. [Les Echos du 24/8](#)

La lutte contre le détachement illégal de salariés s'intensifie

La loi Travail mise sur des sanctions plus lourdes et de nouvelles obligations pour le donneur d'ordre afin de renforcer la lutte contre la fraude au détachement. [Les Echos du 30/8](#)

Banque Finance

Chèques sans provision d'une entreprise

Une banque rejette plusieurs chèques émis par la société pour défaut de provision. Mise en difficulté, la société fait l'objet d'une liquidation judiciaire. Elle assigne alors la banque en responsabilité.

Pour ne pas avoir informé sa cliente des conséquences des chèques sans provision préalablement à leur rejet, la banque est condamnée à l'indemniser pour le préjudice qu'elle a subi en raison du rejet de ces chèques. Saisie à son tour de cette affaire, la Cour de cassation estime que l'indemnisation doit être réduite. Effet, rien n'assure que, mieux informée, la société n'aurait pas émis de chèque sans provision. L'indemnisation doit donc couvrir uniquement la perte d'une chance d'approvisionner le compte pour couvrir les chèques émis. [Cass. com. 14 juin 2016, n° 14-19742](#)

BNP Paribas maintient son bénéfice, mais la banque de détail est à la peine

La banque voit son résultat net augmenter de 0,2% au deuxième trimestre, à 2,6 milliards d'euros, grâce à des éléments exceptionnels. C'est mieux que ce qu'anticipaient les analystes. [Les Echos du 28/7](#)

La taxe qui menace les dépôts des épargnants

La banque coopérative Raiffeisenbank de Gmund va facturer les dépôts de particuliers au-delà de 100.000 euros. [Les Echos du 16/8](#)

Trésorerie : les délais de paiement plombent la santé des entreprises

American Express a publié avec Ipsos une étude sur la trésorerie et l'impact des délais de paiement sur les PME et ETI. Une grande majorité des dirigeants interrogés estiment que ces deux indicateurs sont prioritaires pour piloter leur entreprise, comme le montre cette infographie. [Chef d'entreprise du 18/8](#)

Toute l'équipe du Bde13 vous souhaite une excellente rentrée

Info-Pressé est une publication du « Bureau de Développement des Entreprises des Bouches du Rhône »

Reproduction à des fins commerciales interdites.

Directeur de publication Christian DEBETTE – Directeur de l'information Patrick C. Michel

Contact : BDE13 – Hôtel PME CCI Marseille Provence – Maison des Entreprises 45, rue Frédéric JOLIOT

13852 Aix-en-Provence/Cedex 03

Tel : 04.42.24.15.09 www.bde13.fr – mail : patrick.michel@bde13.fr